

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère) SAF Huez, M. Gilles SARRET

04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90

Aéronef (type couleur immatriculation) F HBFIB3 blanc/rouge

Bénéficiaire (nom + téléphone) pne + commune + eleveurs

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
8 10 2020	berarde	vallon etencon		1		démontage passerelles
	marlande	parking des prés		1	1	cabane loup
	la selle	parking des prés		1	1	cabane loup
	parking des prés	Alpe du Pin	1			Charge AFP pour Alpe du Pin - HORS PNE
	Soratet	DZ Béarde	1			Charge AFP pour Béarde - HORS PNE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

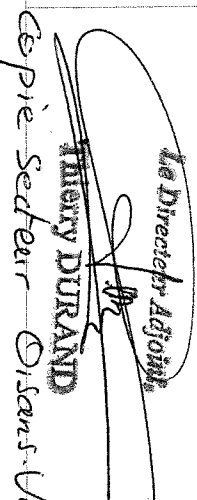
Autorisation accordée refusée

N°

Suivi par :

à Gap, le

Le Directeur,


Thierry DURAND
Cepiè Sedeur Oisans-Valbonnais